

SEANCE DU 23 MARS 2015

2015-03-031 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA			
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LEGAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE		X	Anne BERTHOM E	Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE		X	Jacques MESPLEDE	Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOM E	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE				Patrick NVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Sabine AGGOUN
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE				Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO				Kléber AUDINET			
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD		X	Jérôme COSNARD
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT		X	Joël BAYLE
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER				Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ				Sous-total	42	10	
Catherine BERNADEAU		X	Isabelle HARDY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			52

 Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS – ANNEE 2015

Sur proposition de Monsieur le Président,

Vu les conventions d'organisation et de remboursement entre la Ville de Libourne et La Cali en date du 9 août 2012, du 5 décembre 2013 et du 11 juin 2014,

Dans le cadre du fonctionnement quotidien de ses services et équipements, La Cali peut être amenée à solliciter l'intervention de services de la Ville de Libourne, ou l'utilisation de certains équipements, dans une approche pragmatique et de mutualisation.

Afin de formaliser cette coopération, il est proposé de reconduire la convention dite « d'organisation et de remboursement » en ajustant la liste des services et équipements concernés, les modalités d'utilisation ainsi que les conditions de remboursement de La Cali à la commune. Cette convention concerne le fonctionnement général de l'administration communautaire, hors services et équipements transférés qui font l'objet de PV de transfert ou de conventions spécifiques.

Les champs couverts par la présente convention sont les suivants :

- Moyens humains
 - o Service de la fiscalité (observatoire fiscal) dans l'attente de la création d'un service commun,
 - o Service patrimoine et bureau d'étude, ateliers municipaux,
 - o Service de la voirie liée au transport urbain Calibus,
 - o Service mécanique,
 - o Service culturel.
- Moyens matériels
 - o Poste de distribution de carburant des ateliers municipaux,
 - o Garage municipal.

Un bilan d'exécution 2014 concernant l'utilisation des services et équipements de la Ville de Libourne est disponible auprès du secrétariat général.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 9 mars 2015,

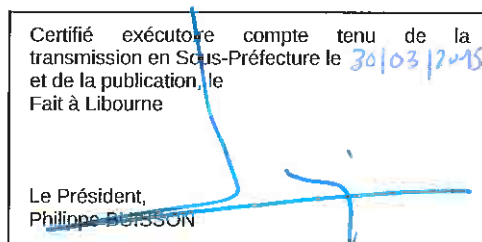
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (52 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- d'adopter le projet de convention avec la Ville de Libourne
- de mandater Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer la convention entre la Ville de Libourne et notre établissement public.

Imputations budgétaires : chapitre 011 – compte 62878



SEANCE DU 23 MARS 2015

2015-03-034 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA			
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE		X	Anne BERTHOME	Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE		X	Jacques MESPLEDE	Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE				Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Sabine AGGOUN
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO				Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD		X	Jérôme COSNARD
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT		X	Joël BAYLE
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ				Sous-total	45	10	
Catherine BERNADEAU		X	Isabelle HARDY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			55

 Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2015

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité

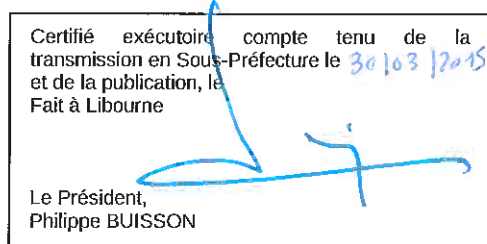
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 mars 2015,
Vu l'avis de la commission finances et fiscalité en date du 19 mars 2015,

Par application combinée des articles L.5211-36 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, les groupements de communes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, doivent prévoir un débat au Conseil communautaire sur les orientations générales du budget dans le délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur la situation financière de la collectivité,
- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2015.

Le Conseil communautaire prend acte du débat.



Envoyé en préfecture le 30/03/2015
 Recu en préfecture le 30/03/2015
 Affiché le **SLC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 COMMUNAUTAIRE
 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS**

SEANCE DU 23 MARS 2015

2015-03-035 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
 Date de convocation : 17 mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA			
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LEGAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE		X	Anne BERTHOME	Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE		X	Jacques MESPLEDE	Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE				Patrick NVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Sabine AGGOUN
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Océile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DI CORRADO				Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD		X	Jérôme COSNARD
Philippe HEFTRE	X			Alain MARCIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT		X	Joël BAYLE
Bruno LAVIDAIE	X			Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ				Sous-total	45	10	
Catherine BERNADEAU		X	Isabelle HARDY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			55

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

DETERMINATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AUX COMMUNES SUITE A L'ADOPTION DU RAPPORT N°5 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) REUNIE LE 17 DECEMBRE 2014

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charges des finances et de la fiscalité,

Vu les articles L. 5211-17, L. 5211-25-1 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 1321-1 à 5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la transformation de la communauté de communes du Nord Libournais (CCNL) en communauté d'agglomération autorisée par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011,

Vu la délibération n° 11.01.002 de la CCNL en date du 18 janvier 2011 portant création de la CLECT,

Vu la délibération du 26 mai 2014 portant renouvellement des membres de la CLECT,

Vu le rapport de CLECT n°1 en date du 28 juin 2012,

Vu le rapport de la CLECT n°2 en date du 20 février 2013,

Vu le rapport de la CLECT n°3 en date du 14 juin 2013,

Vu le rapport de la CLECT n°4 en date du 6 mars 2014,

Vu la réunion de la CLECT le 17 décembre 2014 qui a rendu compte, dans un rapport n°5, de ses travaux en matière d'évaluation des charges liées :

- à l'activité de l'ALSH de la commune de Saint Seurin sur l'Isle,
- à l'activité de l'office de tourisme de la commune de Saint Seurin sur l'Isle,
- à l'activité sport vacances pour un retour de ces charges à la commune de Coutras dans le cadre de la gestion distincte de celle de l'ALSH.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 9 mars 2015,

Vu l'avis de la commission finances et fiscalité du 19 mars 2015,

Après avoir présenté au Conseil communautaire le rapport n°5 de la CLECT (joint en annexe), Madame la Vice-présidente précise que la CLECT s'est prononcée à l'unanimité en faveur de ce dernier.

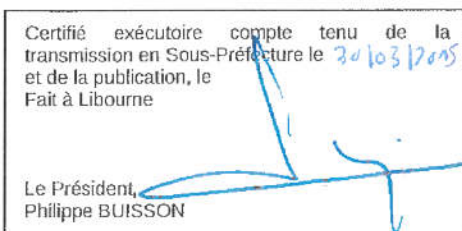
Madame la Vice-présidente informe ensuite le Conseil communautaire que ce rapport n°5 a été entériné par la majorité qualifiée des conseils municipaux, à savoir les 2/3 au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié au moins des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population totale.

Madame la Vice-présidente propose ainsi sur la base du rapport de CLECT n°5, de déterminer les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations.

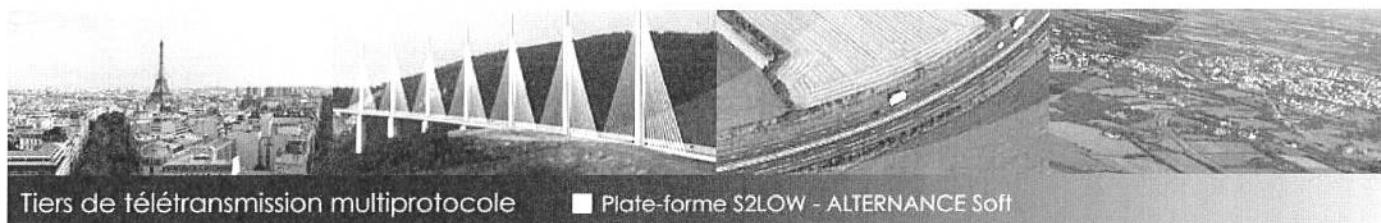
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de déterminer, sur la base du rapport n°5 et donc de la détermination des coûts par les Conseils municipaux, les attributions de compensations ci-annexées :



COLLECTIVITES	Pduit TP 2010 (Compensation relais)	Transfert de charges					Total charges	Montant de l'AC	
		CLECT N°1	CLECT N°2	CLECT N°3	CLECT N°4	CLECT N°5			
		28/06/2012	20/02/2013	14/06/2013	06/03/2014	17/12/2014			
Abzac	315 801,00	55 892,26				-28 077,39		27 814,87	287 986,13
Bayas	23 969,00	7 071,97				-7 465,75		-393,78	24 362,78
Les Billaux	173 501,00	9 620,38				-14 217,26		-4 596,88	178 097,88
Bonzac	28 641,00	10 438,80				-11 020,09		-581,29	29 222,29
Camps-sur-l'Isle	45 598,00	6 524,24				-6 887,54		-363,30	45 961,30
Chamadelle	5 203,00	13 257,33				-9 914,65		3 342,68	1 860,32
Coutras	1 449 759,00	473 073,10	3 271,00			-123 618,78	-839,08	351 886,24	1 097 872,76
Les Églisottes-et-Chaiaures	179 205,00	61 468,77		4 035,46		-34 182,66		31 321,57	147 883,43
Le Fieu	12 533,00	8 425,42				-6 717,49		1 707,93	10 825,07
Genissac	74 919,00	66 702,41				-23 417,68		43 284,73	31 634,27
Gours	96 157,00	6 234,27				-6 581,44		-347,17	96 504,17
Guîtres	90 579,00	24 695,57				-26 070,62		-1 375,05	91 954,05
Lagorce	221 793,00	22 085,85				-23 315,64		-1 229,79	223 022,79
Lalande-de-Pomerol	55 388,00	169,67				-11 122,09		-10 952,42	66 340,42
Lapouyade	15 793,00	7 249,16				-7 652,83		-403,67	16 196,67
Libourne	12 183 168,00	2 060 929,63	5 197,43			-386 434,10	1 679 692,96		10 503 475,04
Maransin	14 046,00	14 788,33				-15 611,79	-623,46		14 869,46
Moulon	69 905,00	49 847,79				-16 292,04	33 555,75		36 349,25
Les Peintures	44 948,00	26 742,29				-20 917,75	5 824,54		39 123,46
Pomerol	82 293,00	15 610,22				-15 101,59	508,63		81 784,37
Porchères	11 063,00	12 533,01				-13 230,92	-697,91		11 760,91
Puynormand	13 133,00	4 317,27				-4 557,69	-240,42		13 373,42
Sablons	51 311,00	19 621,13				-20 713,67	-1 092,54		52 403,54
Saint-Antoine-sur-l'Isle	33 264,00	7 410,25				-7 822,89	-412,64		33 676,64
Saint-Christophe-de-Double	78 626,00	12 736,13				-10 628,96	2 107,17		76 518,83
Saint-Ciers-d'Abzac	52 603,00	17 881,32				-18 876,99	-995,67		53 598,67
Saint-Denis-de-Pile	614 602,00	68 641,82	23 522,00			-72 463,84	19 699,98		594 902,02
Saint-Martin-de-Laye	6 316,00	6 443,70				-6 802,51	-358,81		6 674,81
Saint-Martin-du-Bois	27 004,00	9 858,88				-10 407,83	-548,95		27 552,95
Saint-Médard-de-Guizières	425 425,00	95 380,26	6 508,13			-38 740,34	65 148,05		360 276,95
Saint Sauveur de Puynormand	37 600,00			9 483,37		-6 292,26	3 191,11		34 408,89
Saint Seurin sur l'Isle	935 434,00			84 109,93		-41 699,38	223 359,26		712 074,74
Savignac-de-l'Isle	9 893,00	8 022,40				-8 469,14	-446,74		10 339,74
Tizac-de-Lapouyade	7 101,00	7 458,58				-7 873,91	-415,33		7 516,33
Montant total	17 486 574,00	3 211 132,21	40 498,56	97 628,76	-1 063 199,51	180 109,63	2 466 169,65		15 020 404,35



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté d'Agglomération du Libournais

Utilisateur : Battu

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2015_03_035
Date de la décision:	2015-03-23 00:00:00+01
Objet:	Détermination des attributions de compensation aux communes suite à l'adoption du rapport n° 5 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 17 décembre 2014
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	033-200027068-20150323-2015_03_035-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200027068-20150323-2015_03_035-DE-1-1_0.xml	text/xml	961
nom de original:		
FINANCES_2015.03.035_Détermination attribution de compensation aux communes.pdf	application/pdf	196184
nom de métier:		
033-200027068-20150323-2015_03_035-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	196184

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 mars 2015 à 17h17min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 mars 2015 à 17h20min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 mars 2015 à 17h20min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	30 mars 2015 à 17h20min34s	Recu par le MIOCT le 2015-03-30

SEANCE DU 23 MARS 2015

2015-03-036 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA			
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE		X	Anne BERTHOME	Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE		X	Jacques MESPLEDE	Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X		Jean-Louis ARCARAZ	Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Sabine AGGOUN
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO				Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD		X	Jérôme COSNARD
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT		X	Joël BAYLE
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	47	10	
Catherine BERNADEAU		X	Isabelle HARDY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			57

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

RENOUVELLEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment les dispositions de l'article 1609 nonies C relatif à la CLECT,

Vu la délibération n°14.05.126 en date du 26 mai 2014 renouvelant les membres de la CLECT suite à l'installation du nouveau Conseil communautaire,

Vu le courrier de Madame Paquerette PEYRIDIEU, Maire de la commune de Saint Antoine sur l'Isle en date du 16 février 2015 désignant Monsieur Cédric BODET comme représentant la commune au sein de la CLECT suite au départ de Monsieur Daniel FAIJAN,

Conformément à la délibération n°10.12.025 du 29 décembre 2010 fixant les règles de fonctionnement de la CLECT et notamment sa composition,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 9 mars 2015,

Vu l'avis de la commission finances et fiscalité du 19 mars 2015,

Le Conseil communautaire prend acte du remplacement de Monsieur FAIJAN, représentant la commune de Saint Antoine sur l'Isle par Monsieur Cédric BORDET.

Membres de la CLECT au 23 mars 2015

	COMMUNES	NOM-PRENOM
1	Abzac	DION Michel
2	Bayas	KRIER Fabienne
3	Bonzac	DARQUEST Jean-Luc
4	Camps sur l'Isle	RESENDE David
5	Chamadelle	MUSSOT Gérard
6	Coutras	COSNARD Jérôme JAMBON Alain FAUDRY Stéphane
7	Génissac	DERAIN Didier
8	Gours	SEGUY Honoré
9	Guîtres	ESTEBAN Annie
10	Lagorce	LAVIDALIE Bruno
11	Lalande de Pomerol	DUDILOT Frédéric
12	Lapouyade	GODINAUD Hervé
13	Le Fieu	VACHER Michel
14	Les Billaux	BRIEU Max
15	Les Eglisottes	GUILLEMOT Bernard
16	Les Peintures	PEUS Alexandre
17	Libourne	SIRDEY Denis ROUEDE Laurence VENAYRE Corinne
18	Maransin	MANON Loïc
19	Moulon	MAGNAN Loïc
20	Pomerol	BARBEYRON Jean-Luc
21	Porchères	REDON David
22	Puynormand	ARGIVIER Paul
23	Sablons	ABANADES Jean-Claude
24	Savignac de L'Isle	GANTCH Chantal
25	Saint Antoine sur l'Isle	BORDET Cédric
26	Saint Christophe de Double	PHILIPPS Jacques
27	Saint Ciers d'Abzac	LANCUENTRE Aline

28	Saint Denis de Pile	MAROIS Alain PERAULT Pascal DUFOURG CAMOUS Henriette
29	Saint Martin de Laye	MARTINEZ Jean-François
30	Saint Martin du Bois	FAURT Philippe
31	Saint Médard de Guizières	CATALAN Stéphane
32	Saint Sauveur de Puynormand	CADOT Martine
33	Saint Seurin sur l'Isle	BERTHOME Marcel
34	Tizac de Lapouyade	BERNESCUT Dominique

Certifié exécutoire compte tenu de la
 transmission en Sous-Préfecture le 30/03/2015
 et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Président
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président,
 de la Communauté d'Agglomération du
 Libournais

